

Les orfèvres de Brest et les paroisses du bas-Léon

Les orfèvres de Brest tard venus : 1670

Bien avant Brest, plusieurs cités de l'ancien diocèse de Léon avaient leurs ateliers d'orfèvres : Morlaix, au xv^e siècle, Landerneau, Lesneven, Saint-Pol-de-Léon et Saint-Renan, au xvi^e siècle.

Sans préjuger de découvertes à venir, il faut attendre 1670 pour relever dans la cité du Ponant la présence d'un homme de métier. Cette année-là, Nicolas Le Stum assiste à un mariage en l'église des Sept-Saints. L'année suivante, 1671, Martin Hamon se signale à Recouvrance. Vers 1672, Mathurin Udin arrive des Sables-d'Olonne. Le 21 mai 1678, la Monnaie de Rennes concède à Hamon et Lavyec le premier poinçon brestois connu : « lettres B R, surmontées d'une fleur de lis, avec le 9 de la Généralité de Rennes au-dessous »¹.

En 1681, la création de l'arsenal, moteur du développement de Brest provoque la migration des maîtres jusque-là installés à Recouvrance, rive droite de la Penfeld, vers Brest « Brest même », comme on dit volontiers aujourd'hui. La Grand'Rue, future rue Louis Pasteur, qui descend de l'église Saint-Louis vers le port, accueille ainsi les boutiques des orfèvres et des metteurs en œuvre. Aux praticiens locaux s'agrègent d'ailleurs sans tarder des ouvriers étrangers. Barthélemy Duverger monte de Bordeaux en 1689, Louis Tourotte descend de Paris en 1693.

Mais dans la cité en expansion, règne autour du commerce d'orfèvrerie un laxisme que connaissent moins, du moins le suppose-t-on, les autres villes d'orfèvres du Royaume. Vingt marchands non agréés, en particulier des merciers, Maillard, Boullier, Melorel, Le Borgne, Quettier, font commerce d'argenteries de toutes sortes, tant et si bien que les fabricants patentés se doivent de faire front. Ainsi, le 23 décembre 1693, six maîtres orfèvres dûment agréés s'unissent pour passer contrat avec Pierre Marrec, de Saint-Pol-de-Léon, afin d'assurer la perception des droits levés sur les

¹ Arch. dép. Finistère, B 2265.

objets précieux exposés dans leur vitrines, qu'ils soient produits par eux ou qu'ils soient importés.

Et puis, arrive le jour où Brest se trouve submergé par un flot de métal précieux tout à fait inattendu. En 1697, le baron Pointis rentre dans la rade de Brest à la tête de dix galiotes chargées du fabuleux butin provenant du pillage de Carthagène, en Colombie. Nos Français, acoquinés avec les flibustiers qui écumaient la mer des Antilles, s'y étaient livrés à un brigandage qui n'épargna pas les vases sacrés, ni les reliquaires, ni les statues d'or et d'argent des églises elles-mêmes. Le scandale fut tel que le roi ayant ordonné de recueillir à Brest ce qui pouvait l'être, deux charrettes prirent ainsi la route de La Rochelle où *Le Fleuron* attendait de lever l'ancre pour restituer ce qui subsistait de la rapine. Du côté des orfèvres l'événement eut pour conséquence de conforter la décision des agents de la Monnaie de Rennes de voir les maîtres brestois se grouper en jurande locale cette même année 1697².

La concurrence de Landerneau, Morlaix et Saint-Pol-de-Léon

Pendant ce temps, face au développement de la production brestoïse ne mollit pas la concurrence des maîtres de Landerneau, de Morlaix et de Saint-Pol-de-Léon. La carte de répartition des objets conservés dans les paroisses du Léon, toute provisoire qu'elle soit, montre que seul le bas-Léon, partie occidentale de l'évêché, s'adresse aux Brestoïses pour la fourniture d'objets destinés au culte. La ligne de séparation des influences est bien nette, montant de Guipavas à Guissény en passant par Plabennec, du sud au nord, coupant en deux le diocèse de Léon. Les seuls objets repérés en dehors de l'aire couverte par les orfèvres de Brest ainsi délimitée sont la couronne d'ostensoir de Pencran proche de notre secteur et la coquille de baptême du lointain Plougoum, vers l'extrémité orientale du Léon.

L'inventaire des objets fournis par les maîtres brestoïses

Si la prospection des sacristies n'est pas exhaustive, et compte tenu des disparitions et du déplacement de certains objets, la moisson des vingt-huit pièces brestoïses est loin d'être négligeable. Sept boîtes aux saintes huiles, huit calices, que les réquisitions révolutionnaires les plus sévères se sont fait un devoir de respecter. Les ciboires sont moins nombreux (quatre). Quant aux coquilles de baptême (deux), aux croix de procession (deux), aux couronnes d'ostensoir (une), aux ostensoirs (un), aux reliquaires (deux), aux statuettes d'argent (une), on comprend que leur nombre soit restreint³.

² Arch. dép. Ille-et-Vilaine, 6 B 73 ; CASTEL, Yves-Pascal, *Les orfèvres de Brest et de Landerneau, 1600-1850*, thèse de 3^e cycle, André MUSSAT (dir), 4 vol., 1974, 641 p., ill. 117 p, t. 1, p. 37-38.

³ A la prospection faite pour le service de l'Inventaire s'ajoutent des notes prises occasionnellement.

En plus de la qualité plastique de plus d'une pièce, l'étude de l'ensemble du lot permet d'engranger des notes intéressantes sur le tableau des poinçons de l'orfèvrerie française dans son ensemble⁴.

Sept boîtes aux saintes huiles

Une des sept boîtes aux saintes huiles ciselées dans nos ateliers, livre une lettre date brestoïse ancienne. On sait que changeant en général tous les deux ans selon l'ordre de l'alphabet la lettre date, ou lettre de jurande, est précieuse pour situer les objets avec précision (exemples : lettre B et O pour 1742, lettres B et P pour 1744...). Ainsi le chrémier de Lannilis marqué au poinçon de Jean Nicol I, porte : « une ancre de marine portant sur sa verge le B qui est l'initiale de Brest, la cité du Ponant, accosté d'une hermine, et, à sa gauche, un second B, utilisé pour les années 1700, 1701, le tout couronné⁵ ». Cette lettre date de 1700 situe la boîte aux saintes huiles de Lannilis parmi les ultimes productions de Nicol qui meurt en 1701. Petit coffret rectangulaire fort simple, son ornementation se résume en palmettes ciselées sur un couvercle bombé, avec une frise d'oves feuillagées estampées sur la bordure en talon de la base. Au sujet de Jean Nicol lui-même on rapportera une anecdote plaisante. L'an 1699, les juges de la Monnaie de Rennes commençant leur tournée d'inspection par sa boutique située à Recouvrance, constatant l'absence du maître se voient répondre ingénument par l'épouse « que son mary estoit sorti pour aller se divertir⁶ ».

La paroisse de Gouesnou conserve, échappée au désastre de la guerre qui a meurtri son église, une boîte aux saintes huiles. De forme rectangulaire, à pans coupés, sans ornement aucun, la croix primitivement soudée au sommet du couvercle a disparu. On ne relève pas sur l'objet forgé par Guillaume Hamon de lettre date, mais un poinçon de charge, « un griffon », et un poinçon de décharge, « un oiseau essorant », c'est-à-dire ouvrant les ailes pour l'envol. Ces poinçons concernent le paiement de droits, celui de charge étant apposé en cours de travail, celui de décharge à la livraison. On sait par ailleurs que les deux marques en question ont été utilisées à Brest entre 1740 et 1744.

Quant à l'orfèvre lui-même, son accession à la maîtrise ne s'est pas faite sans difficulté. À la fin de son apprentissage effectué chez son père Martin Hamon, son chef-d'œuvre, « un pot à eau à la romaine », se voit refusé par trois des cinq orfèvres

⁴ CASTEL, Yves-Pascal, DUFIEF-MOIREZ, Denise, RIOULT, Jean-Jacques *et al.*, *Les orfèvres de basse Bretagne : dictionnaire des poinçons de l'orfèvrerie française*, Rennes, Commission régionale de l'Inventaire région Bretagne, 1994, p. 35-39.

⁵ *Id.*, *ibid.*, p. 35.

⁶ *Id.*, *ibid.*, p. 162-163.

brestoises chargés de l'examiner. On discerne dans la manœuvre la résistance faite par les maîtres en place face à un nouveau venu qui vient leur faire concurrence. Guillaume Hamon part donc vers Rennes, où il patiente neuf ans avant de voir reconnu, nouveau chef-d'œuvre, le « gobelet d'argent avec feuillages » (1713) qui lui permet, âgé de 27 ans, d'ouvrir boutique. À la congrégation des artisans de Brest que fréquentent nos orfèvres, Guillaume Hamon occupe successivement les fonctions de conseiller, de secrétaire, d'assistant, de préfet, de portier et de trésorier.

La boîte aux saintes huiles de la paroisse de Lanildut est datée, non par poinçons mais par deux inscriptions gravées sur le couvercle ST JLDVT (*sic*) 1778. et DON FAIT PAR/MR GARO. PTRE. 1778. Malgré un déchiffrement partiel la marque de l'orfèvre semble appartenir à Sébastien Febvrier. Le petit coffret uni, sans ciselure, a la forme d'un cœur, dont les renflements sont faits pour recevoir deux ampoules destinées au rite baptismal : SANCTUM CHRISMA et OLEUM SANCTUM, le « saint chrême » et l'« huile sainte ».

Le coffret aux saintes huiles que Guillaume Le Stum, fournit à l'Île-Molène en 1774 est tout autre. Son profil raffiné relève du style baroque, corps galbé en talon accusé, couvercle en talon adouci. L'objet étant tout uni l'élégance de sa forme n'en est que plus affirmée. L'ornement est réservé aux pattes porteuses et à la croix du couvercle. Les poinçons sont bien frappés. Celui de l'orfèvre « Initiales G et L surmontées d'une fleur de lis entre deux points une couronne au-dessus ». Celui qui certifie le paiement légal des droits « une aigle à deux têtes ». On notera néanmoins que la lettre date : « ancre de marine, lettres B et D, hermine, fleur de lis, le tout couronné », en usage à Brest du 29 juin 1770 au 8 août 1772, ne coïncide pas avec la date de 1774, gravée sous les ampoules contenues à l'intérieur.

Guillaume Le Stum, artiste consommé, qui a assuré pendant plusieurs années la charge honorable de prévôt de la communauté des orfèvres de Brest, abandonne la fabrication et le commerce d'orfèvrerie le 26 juin 1778, remettant ce jour son poinçon au coffre de la communauté. Attiré par des affaires qu'il estime plus rentables, il s'associe à Coquillon, son gendre, adonné au négoce. Bien mal en prend à notre orfèvre. Engagé dans des opérations bancaires frauduleuses, il est acculé à la faillite en 1785⁷.

Il n'en va pas de même de Pierre Guillaume Rahier attaché, sans désespérer, à la cheville de son établi. De ce grand fournisseur des paroisses du bas-Léon, on a une dizaine d'objets liturgiques dont trois coffrets aux saintes huiles relativement simples. Celui de Locmaria-Plouzané uni et de forme ovale a son couvercle renflé surmonté d'une croix. Les poinçons de la marque, le coq et l'écrevisse, le situent

⁷ *Id.*, *ibid.*, p. 391 ; CASTEL, Yves-Pascal, DANIEL, Tanguy, THOMAS, Georges-Michel, *Artistes en Bretagne : dictionnaire des artistes, artisans et ingénieurs en Cornouaille et en Léon, sous l'Ancien Régime*, Quimper, Société archéologique du Finistère, 1987, p. 148.

aux environs de 1770. Les deux autres sont en forme de cœur⁸. Celui de Lanrivoaré, porte l'inscription : A ST RIVOARE et son couvercle est aussi surmonté d'une croix. La triple frappe du poinçon de l'orfèvre indique que, le maître « abonné » payant les droits au forfait chaque année, il n'est guère nécessaire qu'il fasse apposer sur ses productions les poinçons de charge et de décharge habituels. Il en va de même pour la boîte aux huiles de Trébabu, où Rahier se contente de tracer la croix sur le plat du couvercle. Sur le rebord du pied, il grave : P(AROISSE) DE TREBABU.

Pierre-Guillaume faisait partie d'une dynastie consacrée au métier, qui compte en Bretagne au moins neuf maîtres orfèvres. Comme bien d'autres fils d'orfèvres, il entre en apprentissage chez son père à l'âge de 13 ans et quelques mois. Le chef-d'œuvre, exécuté neuf ans plus tard à Rennes, est une « bague entourée de brillants, avec cercle à l'anglaise, corps refendu et un rouleau dans la refente ». Le poinçon que Pierre-Guillaume fait insculper alors porte les « lettres P et G séparées par une hermine, un R en dessous, une fleur de lis encadrée de deux points, le tout couronné ». Il est un des membres les plus assidus de la congrégation des artisans de Brest. À part de rares exceptions, sa signature se lit au bas des procès-verbaux, pendant les trente-cinq ans qui courent de 1755 à 1790. Pierre-Guillaume est aussi le seul et le dernier maître de la jurande brestoise à payer les droits lors de la suppression définitive. Ne survivant guère à la cessation de son activité, Pierre-Guillaume Rahier, dont plus de trente objets portent aujourd'hui la marque, meurt, âgé de 71 ans, le 21 octobre 1793.

Un ensemble de huit calices

Huit calices brestois ont été répertoriés dans les paroisses du bas-Léon. Il y en a sans doute plus.

Le calice de la chapelle Notre-Dame du Val à Trébabu affiche le profil « à la romaine » profil simple et commun dont la production fit fortune à partir du xvii^e siècle. Bordure du pied circulaire ornée d'une frise d'oves et d'acanthes, avec son dessus galbé en talon. La tige, plus complexe, se compose, encadré par deux collerettes à perlé, d'un nœud ovoïde ciselé de feuilles avec un léger drapé. La coupe en forme de tulipe est unie. Le calice porte deux poinçons. Celui de Barthélemy Duverger, et celui, à la fleur de lis, des orfèvres associés en 1697 pour percevoir les droits sur les objets d'argent. Duverger, qui habite la paroisse des Sept-Saints, meurt en 1728 et est inhumé dans la chapelle des Carmes.

Cinq autres calices sont fournis par deux des orfèvres Rahier. Celui de Pierre au Grouanec à Plouguerneau témoigne d'une simplification de style qui tempère la manière baroque. Le système ornemental se cantonne dans la multiplication de

⁸ CASTEL, Yves-Pascal, DUFIEF-MOIREZ, Denise, RIOULT, Jean-Jacques *et al.*, *Les orfèvres de basse Bretagne...*, *op. cit.*, p. 330.

baguettes, longues autour de la coupe, courtes aux différents étages de la tige. Des oves feuillagées agrémentent néanmoins le pourtour du pied. L'orfèvre se coule ainsi dans l'air du temps qui aspire à une certaine sobriété. Daté 1750, le calice du Grouanec porte l'inscription M. H. G. PGR DU GROVANEC. Explicitons : « Messire H. G. Prêtre Gouverneur du Grouanec ». Le poinçon « P R, hermine en bas deux points couronnés au dessus », voisine avec la lettre-date un B et un R, en service dans la jurande de Brest de 1748 à 1752. À côté, le poinçon de décharge représente un casque de chevalier. Pierre Rahier, premier maître d'une riche lignée bretonne, né à Paris en 1679, commence son compagnonnage par Rennes, avant de se fixer à Brest, où il travaille chez Mathurin Udin. Reçu maître en tant que metteur en œuvre, c'est-à-dire spécialisé en joaillerie plus qu'en orfèvrerie, le chef-d'œuvre proposé pour sa réception dans la communauté brestoïse, est « une bague à sept diamants ».

Son fils Pierre-Guillaume poursuivant la riche carrière évoquée dans le chapitre des boîtes aux saintes huiles, se taille la part belle dans le domaine des calices. Quatre vases sacrés relevés dans des paroisses du bas-Léon témoignent des différentes facettes de son talent. Celui de Lambézellec, lettre date de 1752-1753, allie la simplicité d'une coupe tulipe ornée de baguettes alternées et la richesse baroque d'une tige où palmes et roses ponctuent le nœud chargé de canaux, d'oves et d'entrelacs. Cette tige émerge d'un pied à huit contours bordés d'acanthes. La patène d'accompagnement témoigne de l'habileté du graveur. Pierre-Guillaume y campe un Christ ressuscité dans la gloire, le pied posé sur la branche horizontale du H du monogramme I H S en belles lettres fleuronées⁹.

Le principe d'ornement simple et répétitif employé par Pierre-Guillaume Rahier pour Lambézellec se retrouve sur le calice de Notre-Dame du Val à Trébabu (fig. 1). Mais ici, des canaux remplacent les baguettes, seul ornement du vase sacré qui a appartenu à I. LE FRANCOIS PRETRE (17) 72, selon l'inscription portée sous le pied. Attardons-nous à compter ces canaux. Onze sur la fausse-coupe, onze sur le nœud ovale, seize sur le dessus du pied auxquels s'ajoutent les cinquante-cinq de la bordure évasée de la base, ceux-ci plus courts évidemment et moins profonds que les autres. De quoi faire rêver les amateurs de numérogie. Le chiffre onze pourrait, par exemple, être en rapport avec le groupe des apôtres qui réunis à la Cène sont restés fidèles après la sortie de Judas¹⁰.

Le calice de Lampaul-Ploudalmézeau dû lui aussi à Pierre-Guillaume Rahier porte la lettre date de 1768-1770 (« un B et un C séparés par une ancre de marine avec fleur de lis et hermine couronnées »). Le vase sacré ayant traversé la Révolution, sans encombre, l'inscription gravée au pied salue à sa manière le retour à la paix religieuse assuré par le concordat de Bonaparte : (DONNE) PAR MRE YVES

⁹ *Id.*, *ibid.*, p. 374.

¹⁰ *Id.*, *ibid.*, p. 376.

CALVARIN/CURE D'OFFICE DE LA P (AROI) SSE DE LAN-PAUL- PLOUDALMEZEAU EN L'AN 1801. Comparé au sobre calice de Trébabu, celui de Lampaul est riche. Fausse coupe chargée de panneaux, de lambrequins, de pampres de vigne, d'épis de blé et de roseaux. Nœud au profil de vase Médicis arborant des oves et des feuilles d'eau. Collerette du dessous ciselée de feuilles de lauriers enrubannées. Quant au pied, il reprend la plupart des éléments évoqués ci-dessus.

Sur le calice de Bohars, toujours de la main de Pierre-Guillaume Rahier, on relève la lettre date brestoïse entrée en service le 29 juin 1770 (B D...). Le nom de la paroisse, BOHAR, est gravé sous le pied. Apparenté par son profil au calice de Lampaul-Ploudalmézeau son ornementation est plus simple. Canaux tors pour la fausse coupe, oves, coquilles, feuilles et godrons pour le reste.

Le poinçon mal frappé du calice de Lanildut semble appartenir à un autre orfèvre, Sébastien-Marie Febvrier. C'est un vase de style baroque d'allure raffinée tant par le profil du nœud en forme de poire que par l'ornement : lambrequins, de volutes feuillagées et de la triade symbolique, blé, vigne et roseaux, en rapport avec les sacrements de l'eucharistie et du baptême. Sébastien-Marie Febvrier est fils de Laurans, qui, originaire de Grenoble installé à Landerneau en 1715, est fondateur d'une dynastie qui compte quatre orfèvres. Sébastien-Marie, quant à lui, finit son apprentissage à Brest chez Pierre-Guillaume Rahier en 1752. Installé dans la Grand'Rue, le développement de sa boutique se juge en consultant le rôle de la capitation, Imposé en 1767 pour la somme de 12 livres, vingt ans plus tard, en 1787, il est taxé pour la coquette somme de 48 livres. Comme ses confrères, Sébastien-Marie Febvrier est amené au cours de la Révolution à assurer la pesée des argenteries des paroisses auxquelles s'ajoutent celles des émigrés, destinées à alimenter les creusets des Hôtels des Monnaies. Ainsi, Sébastien Marie Febvrier évalue le poids de l'argenterie de sept émigrés du district de Lesneven à quoi se



Figure 1 – calice de Lambézellec (cl. Guy Artur, Norbert Lambart, Inventaire, région Bretagne)

joint ce que possédait « la nommée Coatanscours de Kerjean condamnée à la peine de mort¹¹ ».

Pour clore le chapitre des calices, on n'aura garde, en marge de ce qui est conservé dans les paroisses tout en étant la propriété des communes, d'oublier le vase sacré d'une chapelle privée du bas-Léon. Vraisemblablement dû à Martin Hamon, vers 1686, il pourrait être le témoin le plus ancien de l'orfèvrerie religieuse brestoise. Dans la droite ligne des calices « à la romaine » de l'époque classique, coupe et pied unis, son nœud orné de trois chérubins est encadré de collerettes à boutons. Deux armoiries accolées en ornent le pied : « cinq croix de Jérusalem » (Huon ?) et « trois tours crénelées » (Coetnempren ou Crechquérault ?).

Quant à Martin Hamon, son auteur présumé, on lui connaît un parcours professionnel pour le moins agité. Les problèmes ont commencé à Morlaix dès le début de son activité, en 1669. Passé à Recouvrance, il revient à Morlaix, se retrouve à Rennes, puis à Vannes, où n'ayant plus son statut de maître, il travaille comme compagnon. En 1711, faisant part au juge de la Monnaie de Rennes des tracasseries que lui font les maîtres de Rennes où il est revenu, il décide de se replier sur Redon. Décédé en 1720, Martin Hamon est inhumé dans l'église de cette ville.

Quatre ciboires

Des quatre ciboires brestois inventoriés dans les paroisses du Léon, le plus simple, c'est-à-dire celui où s'affirme le pur profil d'un objet dont la surface est traitée sans aucun effet d'ornement, est à Lanildut. Ciselé par Sébastien Febvrier, sa lettre date (B et E...) le situe en 1772-1773. La sobriété de ce ciboire est en opposition avec la manière du calice que le même Febvrier fournit dix ans plus tard à Lanildut, calice étudié plus haut. Ce ciboire est aussi dénué d'artifices ornementaux que la boîte aux saintes huiles, déjà citée, forgée par Guillaume Le Stum pour l'Île-Molène en 1774. Voilà deux témoins bien datés qui sont le reflet d'une mode qui allie au dépouillement quasi absolu de la surface polie brillante du métal, l'élégance des profils courbes de chaque élément, pied, tige, coupe et couvercle. Initiée aux rives de la Seine, une telle simplicité qui contraste avec les exubérances baroques vient ainsi sans grand retard toucher les orfèvres de Brest. Preuve que la province, pour ce qui est de la diffusion des courants artistiques, n'est pas aussi excentrée, aussi « retardataire », comme on l'affirme trop volontiers.

Le ciboire qu'Yves Tourot avait livré à Plouzané en 1746-1748 reflétait un souci analogue de sobriété, tout en restant fidèle au décor observé sur certains calices : baguettes alternées pour la fausse coupe et le nœud garni au bas de ces feuilles légères qui se retrouvent au sommet du couvercle, agrémentant la frise d'oves du bord du pied. La croix du couvercle est à angles nets. Yves Tourot fait partie de la dynastie

¹¹ Arch. dép. Finistère, 1 Q 1032.

de neuf orfèvres répartis entre Brest et Landerneau. Fils de Louis dont le père demeurait à Paris, paroisse de Sainte-Marie du Temple, Yves officie comme garde de la communauté lors de la réception des statuts de 1744.

Dernier ciboire brestoïse, celui de Lanrivoaré. Dû au talent de Pierre Rahier vers 1746, il est chargé d'ornement à l'instar de celui que son fils Pierre-Guillaume cisèle pour Guilers, quinze ans plus tard, et qui est magnifié par un jeu de canaux tors du haut en bas de la pièce. Et pour qu'il n'y ait pas de confusion avec le Guilers de Cornouaille, Pierre-Guillaume prend soin d'apporter sous le pied de son ciboire une utile précision : GVILER EN LEON. 1760. La pièce porte comme poinçon de charge une aigle bicéphale et pour la décharge un triton.

*La croix de procession de 1615 « accomodée »
par Pierre-Guillaume Rahier*

Les croix de procession ouvraient lors des fêtes patronales le cortège où les jeunes porteurs ne se faisaient pas faute de courir, semant derrière eux le reste du troupeau des fidèles. Une telle pratique a fait subir à bien des emblèmes des dommages plus ou moins importants. On le constate au vu des dépenses relevées dans les cahiers de compte pour « accomoder » la croix de procession. Ainsi Pierre-Guillaume Rahier, dont on sait qu'il accède à la maîtrise à Brest en 1744, répare la vénérable croix de Ploumoguier, petit calvaire d'argent daté 1615, assorti d'un nœud aux apôtres. Satisfaite de la restauration, la paroisse s'adresse à l'orfèvre vers 1778 (lettre date B H...) pour ciseler une croix, neuve celle-ci, mais plus modeste. Crucifix sur la face, Vierge à l'Enfant au revers, nœud en forme de grosse toupie ciselé de feuillages comme le sont les fleurons en bout de branches ainsi que le *titulus* aux bords contournés.

Le grand ostensor de Ploudiry

Si le grand ostensor de Ploudiry porte comme marque d'orfèvre un M et un N avec hermine et fleur de lis, grains de remède et couronne, il ne faut pas oublier le V qui indique qu'il s'agit d'un poinçon de veuve. Jean Roussel meurt alors que Marie-Gillette, son épouse, n'a que 33 ans. Désirant continuer le commerce, elle est habilitée, selon les règlements de la jurande, à garder la boutique de son mari, à charge pour elle, après avoir fait biffer le poinçon du défunt, d'en faire graver un nouveau à ses initiales assorties du V. Ainsi pendant cinq ans l'atelier de Jean Roussel, décédé en 1757, continue de fonctionner, avec le concours d'un compagnon ou à l'occasion celui de quelque orfèvre local. Ainsi trouve-t-on le poinçon de Marie Gillette Noyer sur le bel ostensor que lui commande la paroisse de Ploudiry. Des chérubins volètent dans la nuée autour de la lunette d'exposition encadrée de rayons et portée par un large siège où se mêlent les gerbes de blé et les pampres de vigne. Sur le devant du pied se couche l'agneau mystique immolé, tandis qu'au revers s'étale un cartouche

purement rocaille. Le style de l'ostensoir s'accorde à la période 1758-1763, où il a été ciselé. L'allure de l'objet et la qualité du travail donnent à penser qu'il sort des mains de Benjamin Febvrier, orfèvre des plus prolifiques, un confrère de Landerneau. Mais on n'en a pas la preuve formelle.

Couronne d'ostensoir de François-René Gilles Poullain

Le trésor de l'église de Pencran conserve une « couronne d'ostensoir » (fig. 2 et 3), qui serait unique en Bretagne, si Saint-Pol-de-Léon ne s'honorait d'un objet analogue. Ce type de minuscule couronne avait pour fonction d'être posé sur la croix plantée au sommet du soleil eucharistique, un usage surtout répandu en Europe centrale et en Europe du Nord. De petite taille, la couronne de Pencran (0,05 m de large, 0,03 de hauteur) a ses quatre fleurons en forme de lis serts de strass sur monture « en coffre ». L'orfèvre joaillier qui a créé ce charmant bijou se signale par l'inscription gravée sur la barrette : FAIT PAR POVLLAIN MD [marchand] A BREST. Autre sujet d'intérêt, cette petite merveille est conservée dans un écrin de cuir frappé aux petits fers. La mention au crayon portée sur le billet collé à l'intérieur apporte d'utiles précisions : MONSIEUR (F) RANCOIS SCOUARNEC CURE/PENCRAN FI FAIRE CETTE/COURONNE POUR ETRE/MIS SUR LE ST SACREMENT 1771¹².

François-René-Gilles Poullain originaire de la paroisse parisienne de Saint-Sulpice a eu des débuts difficiles. Désireux de s'installer à Brest, il y est en butte à la vindicte des maîtres établis. On refuse, le 17 novembre 1776, de le recevoir arguant d'irrégularités dans l'accomplissement de son apprentissage. Mais le 8 janvier suivant, sur un arrêt du Conseil du roi, la Cour des Monnaies de Paris enregistre, à titre de privilège, la réception de Poullain comme maître orfèvre patenté. Les praticiens en place finissent par céder en voyant celui qu'ils considèrent comme un intrus épouser Françoise-Claudine, la fille aînée de Benjamin Febvrier, le célèbre orfèvre de Landerneau. Et comble de chance, le décès de Maurice Louvier arrive à point pour libérer une place dont on sait qu'elles étaient limitées en nombre. N'empêche, celui qui vient d'être accueilli à contre-cœur aura à affronter par la suite plus d'une difficulté. Un jour, son apprenti Jean-Pierre Omnès, victime des mauvais traitements infligés par un compagnon, lui est enlevé. Plus tard, ayant engagé Charles-Hyppolite Grüer, en congé du régiment de Béarn, Poullain se voit dans l'obligation de le licencier suite à des pratiques frauduleuses. Enfin quittant le métier en 1798, notre orfèvre se retrouve paysan, exploitant une petite ferme à Kergonan en Lambézellec, une commune voisine de Brest, où il fait partie du conseil municipal jusqu'en 1821.

¹² CASTEL, Yves-Pascal, DUFIEF-MOIREZ, Denise, RIOULT, Jean-Jacques *et al.*, *Les orfèvres de basse Bretagne...*, *op. cit.*, p. 408 ; CASTEL, Yves-Pascal, DANIEL, Tanguy, THOMAS, Georges-Michel, *Artistes en Bretagne...*, *op. cit.*, p. 283-298.



Figure 2 – « Couronne d'ostensoir » et écrin de l'église de Pencran (cl. Guy Artur, Norbert Lambart, Inventaire, Région Bretagne)



Figure 3 – « Couronne d'ostensoir » de l'église de Pencran (cl. Guy Artur, Norbert Lambart, Inventaire, Région Bretagne)

*Le reliquaire de « St Colvmbe et de Ste Ampiate »
par Barthélemy Duverger*

L'église de Porspoder possède un curieux reliquaire en bois, de forme trapézoïdale aux bordures d'argent formées de frises d'oves, et ponctuées de têtes de chérubins. La grande lunette ovale qui permet aux fidèles d'apercevoir les reliques placées à l'intérieur est cernée de palmes et de rinceaux. L'inscription relevée sur les lames d'argent donne des précisions sur les ossements contenus dans le reliquaire : CHEF DE ST COLVMBE MARTIR, CHEF DE STE AMPIATE MARTIRE. LE TOUT A LA REQVETTE DE NOBLE MESSIRE TR DE KEROVLLAS RECTEUR DE POSPODER EN L'ANNEE 17 –, les clous de fixation des liserés empêchent de lire correctement le millésime. Par ailleurs, le nom des deux saints ne laisse pas d'intriguer. L'orfèvre grave ST au lieu de STE, pour Colombe un nom porté par trois femmes martyres dont la plus célèbre est sainte Colombe de Sens, suppliciée en 273 sous l'empereur Aurélien. Quant à « sainte Ampiate », on ne la relève pas au martyrologe romain. Il y a bien un Ampliate, salué parmi les trente fidèles que recommande saint Paul à la fin de l'épître aux Romains : « Saluez Ampliate qui m'est très cher dans le Seigneur. Saluez Urbain, notre collaborateur dans le Christ [...]. Saluez ceux de la maison de Narcisse qui sont dans le Seigneur » (Rom. 16, 8, 9, 11). De son côté, la tradition grecque honore Ampliatus, Urbain et Narcisse, martyrs, à la date du 31 octobre.

Le poinçon de l'orfèvre Barthélemy Duverger est frappé à deux reprises sur les languettes d'argent qui agrémentent le coffret reliquaire. Originaire de Bordeaux comme on l'a dit, installé à Brest dès 1689, Duverger est parmi les premiers orfèvres connus de la ville. Son poinçon est accompagné d'une couronne fermée, marque de contrôle mise en service en 1698. C'est l'année même où l'orfèvre, qui habite la Grand'Rue, sur la paroisse des Sept-Saints, vient de prendre la ferme de la marque d'or et d'argent pour l'ensemble de l'évêché de Léon.

*L'élégant bras reliquaire de saint Honestus à Ouessant
dû à Jean-Baptiste Héliès, deuxième quart du XVIII^e siècle*

L'église d'Ouessant possède un grand coffret reliquaire en bois polychrome du deuxième quart du XVIII^e siècle (fig. 4). Le billet, qui accompagne les reliques conservées, précise qu'elles ont été « sauvées d'un bâtiment du Nord qui avoit fait naufrage près de la tour d'Ouessant en 1818, *quod quidem testatur infra scriptus* Nicolas Laviec curé d'Ouessant [ce que confirme Nicolas Lavyec, le curé de l'île] ». Mais cette précision n'est pas la chose la plus importante pour le sujet qui nous occupe, car le coffret renferme, bien antérieur au naufrage du « bâtiment du Nord » un bras reliquaire en argent marqué du poinçon de l'orfèvre brestois Jean-Baptiste Héliès : « lettres I et B séparées par une hermine, un H au-dessous le tout

couronné¹³ ». L'objet en question d'une vingtaine centimètres est un bras droit dressé dans sa nudité anatomique. Fort délicatement traité de manière naturaliste, il rompt avec la robustesse médiévale des bras reliquaires massifs revêtus de manches parfois somptueuses (Lanhouarneau, Locquéolé, Saint-Jean-du-Doigt et Saint-Thégonnec¹⁴). Ouessant s'apparente plutôt au bras-reliquaire de Lesneven de 1579, dont il diffère néanmoins par sa fine élégance¹⁵. L'étiquette de papier qui identifie le fragment d'ossement visible au travers de la lunette rectangulaire du bras l'attribue à S. HONESTIM.

Saint Honeste, quasiment inconnu en Bretagne¹⁶, est natif de Nîmes, envoyé en mission au-delà des Pyrénées par saint Saturnin, il souffrit le martyr en 270 à Pampelune, province de Navarre. On peut donc se demander si c'est encore à l'occasion d'un naufrage, cette fois celui d'un vaisseau espagnol, et non d'un « bâtiment du Nord » que les Ouessantins ont recueilli la relique. En suite de quoi, ils se seraient adressés à l'orfèvre brestois Jean-Baptiste Héliès pour la présenter dignement.

Fils d'Yves Héliès, frère de Mathurin, tous deux orfèvres, Jean-Baptiste, né en 1701, commença sa carrière à Brest avant d'aller la poursuivre à Saint-Pol-de-Léon. Son poinçon sera biffé le 14 juin 1754. De notre maître, mise à part une coquille de baptême commandée par la paroisse de Telgruc, rien d'autre ne nous est parvenu, du moins comme objet religieux...



Figure 4 – Bras reliquaire d'Ouessant (cl. Guy Artur, Norbert Lambart, Inventaire, région Bretagne)

¹³ CASTEL, Yves-Pascal, DUFIEF-MOIREZ, Denise, RIOULT, Jean-Jacques *et al.*, *Les orfèvres de basse Bretagne...*, *op. cit.*, p. 120, 366 ; CASTEL, Yves-Pascal, DANIEL, Tanguy, THOMAS, Georges-Michel, *Artistes en Bretagne...*, *op. cit.*, p. 148, ill.

¹⁴ CASTEL, Yves-Pascal, DUFIEF-MOIREZ, Denise, RIOULT, Jean-Jacques *et al.*, *Les orfèvres de basse Bretagne...*, *op. cit.*, p. 213, 229, 247, 225.

¹⁵ CASTEL, Yves-Pascal, DUFIEF-MOIREZ, Denise, RIOULT, Jean-Jacques *et al.*, *Les orfèvres de basse Bretagne...*, *op. cit.*, p. 279 ; CASTEL, Yves-Pascal, DANIEL, Tanguy, THOMAS, Georges-Michel, *Artistes en Bretagne...*, p. 148.

¹⁶ Précision aimablement fournie par Bernard Tanguy.

La statuette de la Vierge à l'Enfant d'André Lavyec à Gouesnou

La statuette de la Vierge à l'Enfant de Gouesnou, marquée du poinçon d'André Lavyec frappé à trois reprises : « A et L, séparés par un point, une hermine en dessous, une fleur de lis couronnée au-dessus », est une œuvre proprement originale (fig. 5). La représentation de Marie portant son Jésus est si répandue qu'on n'en scrute que rarement les détails pour en goûter les particularités. Or l'œuvre de Lavyec, qui en comporte plus d'une, témoigne d'une inventivité personnelle, sauf à avoir eu entre les mains pour l'inspirer une gravure extraite de quelque ouvrage. Ce n'est pas que la femme porte une somptueuse couronne, ni que sa tunique nouée haut sous la gorge soit en partie couverte d'un ample voile revenant en tablier dont elle retient le pan dans la main, ce qui est courant. Sa particularité est une abondante chevelure dont le chignon serré dans une fine résille, laisse libres les longues nattes répandues jusqu'au bas du dos. C'est, encore, que la Vierge porte son fils sur le bras droit, une attitude statistiquement la moins commune, car ce bras est plus souvent gardé libre pour tenir quelque objet, sceptre, fruit, ou fleur. Et c'est surtout, la curieuse vêtue du Jésus. Réduite à un linge fin et léger coulant le long du flanc pour couvrir la nudité, sa « chemisette » est assortie d'une manche dans laquelle s'enfile le bras gauche tendu vers le cou de sa mère. Voilà une manche gratuite qui n'a son équivalent ni en Finistère, ni nulle part ailleurs, du moins jusqu'à plus ample informé.

La statue repose sur un socle de bois noir aux bordures garnies d'oves alternant avec des feuilles d'acanthe estampées. Au centre du socle, le cartouche ovale enrichi de palmes est cantonné de bouquets baroques. L'œuvre allie ainsi la richesse de l'ornement de la base à la simplicité charmante de la mère portant l'Enfant¹⁷.

André Lavyec ou Le Lavyec, sieur de Kerbleuzinou, est l'un des quatre maîtres brestois les plus anciennement connus, sans qu'on ait sur lui beaucoup de renseignements. On ignore le lieu de naissance, mais on sait qu'il habitait du côté de Recouvrance. De son activité professionnelle, on a retenu qu'avec Martin Hamon, il prit, le 21 mai 1678, pour un an, la perception du droit de marque des objets d'or et d'argent fabriqués à Brest et à Recouvrance¹⁸. On voit aussi Lavyec assister, le 10 janvier 1689, au mariage d'une nièce, Marie Le Lavyec, avec noble homme Charles Le Bris seigneur du Rest, notaire et procureur de la juridiction de Daoulas. Une union qui témoigne du niveau relativement élevé de l'orfèvre dans la hiérarchie sociale. Mais après 1689, on perd la trace de l'auteur de la belle Vierge à l'Enfant de Gouesnou¹⁹.

¹⁷ CASTEL, Yves-Pascal, DUFIEF-MOIREZ, Denise, RIOULT, Jean-Jacques *et al.*, *Les orfèvres de basse Bretagne...*, *op. cit.*, p. 330 ; CASTEL, Yves-Pascal, DANIEL, Tanguy, THOMAS, Georges-Michel, *Artistes en Bretagne 181-182*

¹⁸ Arch. dép. Finistère, B 2265.

¹⁹ Arch. mun. Brest, paroisse des Sept-Saints, 1689, fol. 2.



Figure 5 – Statuette de la Vierge à l'Enfant de Gouesnou, marquée du poinçon d'André Lavyec (cl. Guy Artur, Norbert Lambert, Inventaire, Région Bretagne)

Signalons, pour compléter l'examen des productions brestoises d'Ancien Régime, inventoriées dans les paroisses du bas-Léon, les coquilles de baptême ciselées par Pierre-Guillaume Rahier pour Portsall à Ploudalmézeau, (seconde moitié du XVIII^e siècle) et pour Bohars vers 1772. Notons encore la patène que Barthélemy Duverger fournit à cette dernière paroisse²⁰.

Notons enfin qu'on ne relève ni le nom ni le poinçon losangique nouvelle manière d'aucun des quatorze maîtres brestoises évoqués dans notre étude sur la plaque de cuivre gravée à la suite de la loi du 9 brumaire an VI (9 novembre 1797). La « plaque d'insculpation », terme consacré par l'usage, destinée à conserver la marque individuelle des orfèvres, se voit dans le musée de la Tour Tanguy, rive droite de la Penfeld, à Recouvrance, où les premiers maîtres brestoises ont été signalés vers 1670 un siècle auparavant²¹.

Yves-Pascal CASTEL

Annexe – Les fournisseurs brestoises des paroisses du Léon

Duverger, Barthélemy

Bohars, patène

Porspoder, reliquaire de sainte Amphiate

Trébabu, calice, vers 1697

Febvrier, Sébastien

Lanildut, boîte aux saintes huiles, ciboire

Plougoum, coquille de baptême

Hamon, Guillaume

Gouesnou, boîte aux saintes huiles

Hamon, Martin

Locmaria-Plouzané, collection privée, calice de M^{gr} de Léseleuc, vers 1686

Héliès, Jean-Baptiste

Ouessant, bras reliquaire

Lavyec, André

Gouesnou, statuette de Vierge à l'Enfant

Le Stum, Guillaume-Marie

Île-Molène, boîte aux saintes huiles

Le Stum, Nicolas

Lannilis, coquille de baptême (volée)

²⁰ CASTEL, Yves-Pascal, DUFIEF-MOIREZ, Denise, RIOULT, Jean-Jacques *et al.*, *Les orfèvres de basse Bretagne...*, *op. cit.*, p. 411.

²¹ CASTEL, Yves-Pascal, *Les orfèvres de Brest et de Landerneau...*, *op. cit.*

Poullain, François-René-Gilles

Pencran, couronne d'ostensoir

Nicol, Jean I

Lannilis, boîte aux saintes huiles

Rahier, Pierre

Plouguerneau, calice

Lanrivoaré, ciboire

Rahier, Pierre-Guillaume

Guilers, ciboire

Bohars, calice, coquille de baptême

Kernilis, coquille de baptême

Lambézellec, calice et patène, patène

Lampaul-Ploudalmézeau, calice

Lanrivoaré, boîte aux saintes huiles

Locmaria-Plouzané, boîte aux saintes huiles

Ploudalmézeau, église de Portsall, coquille de baptême

Porspoder, série de trois ampoules aux saintes huiles

Trébabu, chapelle Notre-Dame du Val, calice

Trébabu, boîte aux saintes huiles

Ploumoguier, grande croix de procession réparation

Ploumoguier, croix de procession

Roussel, veuve Jean

Ploudiry, ostensor

Lanrivoaré, boîte aux saintes huiles

Tourot, Yves

Plouzané, ciboire

RÉSUMÉ

Alors que dans le Léon, à Landerneau, Lesneven, Morlaix, Saint-Pol et même Saint-Renan, des orfèvres locaux exercent dès le XVI^e siècle parfois un métier qu'ils mettent à l'occasion au service des paroisses, il faut attendre 1670, pour relever à Brest un maître à prendre rang sur le même terrain.

Boîtes aux saintes huiles, calices, ciboires, croix de procession, ostensor, reliquaires, statuette de la Vierge, deux douzaines d'objets constituent ainsi de précieuses orfèvreries brestoises réparties dans une vingtaine d'églises. Véritables artistes, les orfèvres de la cité du Ponant diffusent un goût et un savoir-faire cueillis dans divers ateliers du Royaume. Barthélémy Duverger vient de Bordeaux où il a été reçu le 14 janvier 1679, Guillaume Hamon et Guillaume Marie Le Stum ont travaillé à Rennes. Pierre Rahier, né à Paris où il a exercé sa pratique, est à Brest vers 1706... Dans le lot d'orfèvrerie religieuse légué par nos Brestoises, se distinguent, entre autres, la statuette de la Vierge à l'Enfant de Gouesnou (fin XVII^e siècle), le bras-reliquaire d'Ouessant (vers 1735), le calice de Brest-Lambézellec (1752), les ciboires de Guilers-Brest (1760) et de Lanildut (1772), la boîte aux saintes huiles de l'île Molène (1774).

